



Courrier de Tourcoing

JOURNAL REPUBLICAIN HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS
 6 mois fr. 2.50
 un an fr. 5.00
 Départements et Etranger: le port en sus

Rédaction & Administration
 43, Rue de Tournai, TOURCOING

ANNONCES la ligne, 15 cent.
RECLAMES id. 40 cent.
DEMANDES D'EMPLOI id. 10 cent.

LES ÉLECTIONS

Comme il arrive généralement le lendemain des premiers jours de scrutin, les partis politiques cherchent à établir des statistiques qui leur sont favorables.

Tout le premier, le gouvernement s'efforce d'embrouiller les questions, de mettre des étiquettes ministérielles au plus grand nombre des élus, et la plupart du temps, que les statistiques officielles représentent l'opposition en minorité.

Cette fois, les choses se sont passées comme toujours. A en croire l'Agence Havas, organes du ministère de l'Intérieur, la majorité gouvernementale l'emporterait, d'ores et déjà, avec un nombre de voix que le second tour de scrutin ne saurait manquer de grandir encore.

En réalité, on ne sait comment classer les candidats.

La plupart prennent une étiquette quelconque qu'ils modifieront suivant les circonstances, une fois entrés à la Chambre. Tel se dit antiministériel aujourd'hui qui sera ministériel demain, si le vent vient à souffler du côté de M. Waldeck-Rousseau.

Le nombre des « toupies hollandaises » est aussi grand à l'heure actuelle, que dans les élections précédentes. Les malins, les ambitieux, les intrigants modifient leur drapeau, cherchant à savoir exactement d'où vient le vent; ils sont prêts à soutenir M. Waldeck-Rousseau comme à le combattre. Hommes d'intérêt avant tout, ils s'inquiètent peu de savoir si l'enjeu de la partie électorale est la France et la liberté.

Nous avons donc hautement notre impuissance à juger sainement le scrutin de Dimanche dernier.

Mais, comme nous avons l'habitude de parler sincèrement et ouvertement, que, selon nous, l'habileté ne consiste pas à dissimuler la vérité mais à tirer des faits, leur moralité véritable, nous n'hésitons pas à dire, que le premier tour de scrutin n'a pas donné tout ce que l'on en attendait.

À notre avis, la situation politique du Pays restera la même dans la prochaine législature.

L'écart entre la majorité et la minorité sera peu important, mais la majorité s'arrangera pour augmenter ses forces, en invalidant un certain nombre de membres de l'opposition.

Que faut-il à M. Waldeck-Rousseau pour gouverner. Tout simplement une majorité de cinquante membres. C'est bien le diable, si avec toutes les forces dont il dispose, il n'arrive pas à son but.

Et puis, M. Waldeck-Rousseau viendrait-il à quitter le ministère, cela avancerait-il nos affaires? Que ce soit le président du Conseil actuel, Charles Dupuy ou Léon Bourgeois, nous ne voyons pas ce que nous avons à gagner au changement. Sous tous ces ministères, ce serait encore la même coterie qui gouvernerait. La Maçonnerie serait encore triomphante, mettant plus ou moins d'eau dans son vin, selon les circonstances.

Donc, ne nous faisons pas d'illusion, pas plus sur le second, que sur le premier tour de scrutin. Il vaut mieux, dès à présent, voir les choses telles qu'elles sont et examiner sérieusement la cause de nos insuccès électoraux, afin de se ménager dans l'avenir un horizon politique plus serein.

Il faut tout d'abord bien se pénétrer qu'un gouvernement quel qu'il soit, Empire, Monarchie, République, a en main des éléments qui lui permettent de se lancer dans les batailles électorales avec des chances plus grandes que l'opposition. On a dit souvent

qu'il n'y avait entre la majorité et la minorité que l'épaisseur des fonctionnaires. Cela est vrai. Prenez tous les scrutins depuis 1870, et vous remarquerez que tous les gouvernements qui ont régi la France depuis cette époque se sont appuyés sur une majorité de cinq à six cents mille suffrages au maximum.

Sur dix millions d'électeurs, quatre millions trois cent mille environ se prononcent pour le gouvernement, et trois millions huit cent mille restent dans l'opposition.

Or, comme la France compte huit cent mille fonctionnaires, ce sont eux qui départagent les voix et qui font pencher la balance soit à gauche soit à droite, suivant les circonstances politiques du moment.

Voilà un fait évident. Que conviendrait-il donc de faire pour neutraliser cette influence du fonctionnarisme? C'est à cela que l'on pense le moins dans le parti de l'ordre.

On accepte la chose, sans essayer de secouer le joug qui devient de plus en plus pesant.

Or, si l'on se donnait la peine de juger la situation telle qu'elle est, au lieu de se confiner dans le cercle étroit de ses relations, si l'on voulait franchir les barrières de son octroi, si l'on consentait, aussi bien dans le Nord que dans le Midi à s'entendre dans une action politique commune, nous n'en serions pas réduits à nous faire battre en détail.

Toute la question électorale est là, et pas ailleurs.

Tandis que nos adversaires, obéissant à un principe de destruction commun, unis entre eux par un lien très étroit, vont au combat en ordre serré, nous, nous prenons plaisir à nous isoler les uns des autres et nous nous battons en ordre dispersé. Le résultat est inévitable; nous devons être vaincus tant que nous n'aurons pas changé de tactique.

Nous n'ignorons pas qu'il est plus facile de détruire que de conserver; il est plus facile de grouper des hommes animés de mauvais sentiments, que de réunir en un seul bloc des hommes d'ordre et de conservation sociale dont les intérêts particuliers sont parfois en opposition les uns avec les autres.

Toutefois, il nous semble possible, en élevant les questions politiques et sociales au dessus des intérêts privés, de trouver le terrain d'entente sur lequel, étroitement unis, nous pourrions repousser les attaques de l'ennemi.

M. Jules Lemaitre, en créant la *Patrie Française*, avait cru que les sentiments patriotiques étaient encore assez développés dans notre Pays pour que tous les hommes d'ordre vissent se grouper autour du Drapeau National.

Il n'a pas réussi, car, le sentiment patriotique repose sur un idéal que les diverses écoles révolutionnaires se sont appliquées depuis un siècle, à éteindre dans le cœur des populations.

Pour réveiller ce sentiment, il faudrait que les intérêts privés fussent directement menacés, et que les agriculteurs, les industriels, les commerçants, les ouvriers agricoles ou autres se rendissent un compte bien exact du danger qu'ils courent.

Or, les ennemis de l'ordre social, sont trop habiles pour permettre aux populations de s'éclairer.

Le programme choisi par la *Patrie Française* était donc insuffisant. C'est alors que M. Piou fonda son *Action Libérale* qui s'appuyait non seulement sur l'amour de la Patrie, mais cherchait surtout à réformer dans les masses populaires les erreurs si soigneusement répandues et entretenues par les groupes révolutionnaires.

Malheureusement, l'organisation de M. Piou manquait de points d'appui et de concentration dans les Départements, dans les cantons et dans les communes. En six mois, il ne pouvait espérer accomplir une grande œuvre, qui demanderait des années pour porter ses fruits.

On s'étonne, que nous insistions sur la puissance formidable de la *Franc-Maçonnerie*. On nous dit sans cesse: « Vous exagérez, la Maçonnerie n'est pas aussi forte que vous le supposez, puisque le nombre des Francs-Maçons ne dépasse pas 25 à 30 mille en France. »

Eh oui, parfaitement, il n'y a pas plus de 25 à 30 mille Maçons dans notre pays. Et cependant, ils tiennent tout, ils mènent tout; le gouvernement est entre leurs mains, et la Chambre et le Sénat ne sont que des bureaux d'enregistrement des décisions prises par les *Convents*. Nous allons même plus loin, en affirmant qu'ils ne sont pas 25 ou 30 mille à veiller aux destinées de la France. C'est à peine si, rue Cadet à Paris, on compte 10 à 15 maçons influents faisant ou défaisant les Ministères, élevant les uns, abaissant les autres, en un mot, des personnages qui, pour ne pas avoir de situations en évidence, n'en sont pas moins les chefs incontestés de la politique actuelle.

Comment dix à quinze individus peuvent-ils mener un grand pays comme la France.

Tout simplement par l'organisation générale de la Maçonnerie qui embrasse le Pays tout entier.

Nous ne reviendrons pas ici sur ce que nous avons dit dans nos nombreux articles sur l'action maçonnique; mais, nous croyons devoir insister sur l'urgence qu'il y aurait, à ne pas laisser plus longtemps les sociétés populaires, quelles qu'elles soient, sous la domination des délégués des Loges départementales et des groupements maçonniques locaux.

C'est par là que la secte tient le suffrage universel, et avec l'aide des fonctionnaires, on comprend qu'il soit facile au gouvernement de diriger à son gré l'opinion publique.

Voilà la vérité vraie, et bien coupable est celui qui, par égoïsme de parti ou autre, se refuse à ouvrir les yeux à la lumière.

INFORMATIONS Politiques

LE SCRUTIN DU 27 AVRIL

Comme il fallait s'y attendre, Waldeck-Rousseau et ses complices, se livrent aux calculs les plus fantaisistes pour prouver que la majorité est en leur faveur.

Toutes les feuilles à la solde du Ministère de l'Intérieur s'empresent, bien entendu, d'enregistrer les statistiques officielles, qui sont vraiment trop diverses pour être exactes, et surtout sincères.

D'ailleurs, il suffit de jeter un simple coup d'œil sur les listes de Waldeck pour se rendre compte des extraordinaires efforts que le gouvernement tente pour s'attribuer la victoire. On y constate un mélange abracadabrant d'étiquettes politiques: républicains, républicains socialistes, socialistes, radicaux, radicaux socialistes, progressistes, etc., etc., mélange qui n'a d'autre but que d'embrouiller les cartes.

En réalité, il n'y a ou en présence que deux grands partis nettement déterminés: les anti-ministériels et les ministériels. C'est là la seule statistique qui puisse permettre de voir, ou se faire la vraie majorité, et c'est précisément la seule que le gouvernement se soit bien gardé de dresser.

Les chiffres officiels nous font connaître 580 résultats sur 501 sièges que constituera la nouvelle Chambre. Les deux circonscriptions de l'île de la Réunion ne sont, en effet, convoquées que pour le 4 mai.

Sur les 589 scrutins connus, 415 sont définitifs. Il y a donc 174 ballottes, la plus grande partie en faveur des anti-ministériels.

En relevant les noms des députés élus définitivement et en les classant dans les deux catégories dont nous venons de parler, on voit que les anti-ministériels occupent 216 sièges, les ministériels 407, ce qui donnerait à l'heure actuelle, une ma-

jeurité de 21 voix aux adversaires du gouvernement.

Tels sont, dans toute leur éloquence, les chiffres qui marquent le proclamaire culte du Ministère de l'Intérieur et de l'Intérieur dont la France souffre depuis bientôt trois ans et qui l'aurait conduite à sa perte si le peuple clairvoyant n'y avait enfin mis ordre. Espérons que le coup de balai sera complet dans quinze jours.

LE COLONEL MARCHAND

Le *Gaulois* dit que, dès son arrivée à Paris, le Colonel Marchand a reçu du ministre de la guerre l'ordre de regagner dans les vingt-quatre heures son régiment à Cherbourg.

Le général André serait revenu sur sa décision.

Le journal ajoute, que le colonel Marchand a ensuite reçu l'ordre de s'absenter de Paris pendant toute la journée de dimanche.

La réponse à cette information ne s'est pas fait attendre longtemps, et dimanche, dans l'après-midi, l'Agence Havas communiquait la note suivante:

« Le lieutenant-colonel Marchand s'est rendu, ce matin, au ministère de la guerre. Il a été reçu par le général André et il a proféré auprès de lui contre un article publié par un journal de ce matin et dans lequel il est affirmé que, dès son arrivée à Paris, il a reçu du ministre de la guerre, l'ordre de rejoindre dans les vingt-quatre heures son régiment à Cherbourg. »

Avant de faire cette démarche, le lieutenant-colonel Marchand, avait, d'ailleurs, par une lettre adressée au directeur de ce journal, protesté contre les allégations contenues dans cet article.

En effet, il est inexact que l'ordre ait été donné au lieutenant-colonel Marchand de rejoindre son régiment à Cherbourg.

Il est inexact que le lieutenant-colonel Marchand ait reçu l'ordre de s'absenter de Paris pendant toute la journée de dimanche 27 avril.

De ce que le F. André communique une note à l'Agence Havas, il ne s'ensuit pas qu'on doive la croire comme parole d'Évangile; ce serait au contraire une erreur de prendre pour rigoureusement exacts les renseignements contenus dans cette note.

Et nous croyons, par honneur pour la vérité, devoir remettre les choses au point.

Tout d'abord, disons simplement que le ministre de la guerre n'a pas fait transmettre au colonel l'ordre de rejoindre son régiment; il lui a tout bonnement demandé verbalement de regagner Cherbourg; puis sur l'observation du colonel qu'il avait un congé régulier de trois mois, le F. André lui dit: « Eh bien! revenez me voir demain. » Le lendemain, il était revenu sur sa décision.

Il déclare au colonel Marchand qu'il pourrait rester à Paris en s'abstenant de certaines fréquentations.

Pour l'éloignement de Paris, tout s'est passé de la même façon. Pas d'ordre écrit. Le ministre a engagé simplement verbalement le colonel à aller passer la journée à Fontainebleau.

Des paroles, pas d'écrits; le F. André n'aime pas laisser de traces de ses vilénies. De cette façon, il peut faire dire par l'officielle agence qu'il n'y a pas eu d'ordre donné. Ce n'est, du reste, pas la première fois que notre Lougoué national agit de la même façon; il a déjà montré que c'était chez lui une habitude.

Pour le prouver, nous n'aurons qu'à rappeler ce qui se passa au mariage de Mlle de Boisselot. L'ordre ne fut pas donné par écrit aux généraux, mais il leur fut demandé verbalement de s'absenter d'assister en uniforme au mariage.

C'est toujours la même système.

Enfin, ajoutons que, contrairement à ce que semble dire la note de l'Agence, le colonel ne s'est pas rendu de lui-même au ministère de la guerre. Il y est allé, parce qu'il savait, le ministre lui-même avait dit: « Vous viendrez me voir demain matin à onze heures. »

Que penser d'un ministre qui demande à un officier supérieur de s'absenter de Paris, parce que ce jour-là ont lieu les élections générales? Qu'est-ce à dire au colonel Marchand?

Faut-il que le gouvernement se sente menacé pour songer à de pareilles mesures? Faut-il que des gens se sentent coupables pour calandre tous les jours qu'un autre ne se dresse contre eux?

Le malheur est que le colonel Marchand supporte les conséquences de ces terreurs et de ces liquidités. Lui qui a tant besoin de repos et de tranquillité, ne peut faire un pas dans la rue sans être immédiatement suivi d'argousins toujours à ses trousses.

C'est tout à la fois ridicule et honteux!

L'INITIATIVE DU DÉFICIT

Rien n'est plus brutal comme un chiffre. M. Caillaux a essayé de discuter, de ruser avec le total du déficit. Rien n'y fera. Le total réapparaît sans avoir perdu une centime. Que dis-je? A mesure que les jours passent, il augmente; il enfle, il dépasse et renverse toutes les prévisions.

Il faut avoir le courage de contempler le mal en face. La situation financière de la France est dangereusement exposée. Voilà la vérité.

La dette publique a augmenté de 6 milliards 464 millions en vingt années.

Les dépenses ont augmenté de 524 millions par an dans les dernières dix années.

Cela est déjà grave. Quel pays, a prospéré qu'il soit, pourrait faire face à de telles prodigalités? Cependant la France a de telles ressources; la puissance de l'épargne est si grande, que les bilans budgétaires se soldaient sans difficulté. Grâce à une administration soignée des deniers publics, la Chambre de 93 avait pu, dans les dernières années de la législature, consacrer quelques sommes à l'amortissement.

Mais la politique de défense républicaine a prévalu dans le Parlement, après les élections de 98; les questions financières ont été rejetées au dernier plan pour laisser toute la place aux questions irritantes de politique pure. Les finances du pays ont été livrées à un véritable pillage. La surenchère des partis et des individus s'est exercée librement au dépens des deniers publics. Au lieu d'arrêter cette orgie, le gouvernement l'a encouragée. Et voici les résultats, tirés des documents officiels, résumés dans le rapport de la commission du budget du Sénat, où les amis du ministère se trouvaient d'ailleurs en majorité, et qui enlève à ces chiffres tout caractère d'exagération ou de fantaisie: En 1898, première année de la législature, le déficit s'est élevé à 26 millions; en 1899, à 91 millions; en 1900, à 134 millions, et en 1901 — voici le Lougoué — à 296 millions, soit un déficit total de 637 millions.

Bien travaillé, messieurs!

La Ligue des contribuables vient de lancer un manifeste dans lequel son président, dont la compétence et la bonne foi sont reconnues par ses adversaires mêmes — nous avons nommé M. Jules Roche — signale ces résultats déplorables, dénonce les mœurs parlementaires qui les ont amenés, et réclame, fut-ce au prix d'une révision de la Constitution, la restriction de l'initiative parlementaire en matière de dépenses.

Il n'est pas besoin, croyons-nous, de reviser la Constitution pour arriver à ce résultat. Dans tous les cas, le problème est posé devant l'opinion publique. Il suffira un suffrage universel de donner là-dessus une indication pour que sorte des délibérations de la prochaine Chambre cette réforme qui, seule, peut rétablir les finances de la République.

Nous joignons nos vœux à ceux de la Ligue des contribuables pour que les électeurs imposent aux candidats l'obligation de restreindre l'initiative parlementaire en matière de dépenses.

Les députés, comme le dit fort bien M. J. Roche, sont élus pour « consentir l'impôt et non pour l'offrir ».

ECROS & NOUVELLES

Le musée Carnavalet a fait récemment l'acquisition d'un paysage de Cicéri, peint sur une pierre de la prison de Clichy. Ce tableau... lapidaire... est qu'un échantillon des nombreux autographes, dessins, pochades, esquisses, etc., qui forment à la célèbre maison d'arrêt, dite « l'hôtel des Haricots », une collection qui eût été des plus précieuses à conserver.

Dans la cellule n° 8, Théodore de Banville avait buriné un quatrain. Dans la cellule 14, Monselet avait gravé cet autre:

Inclus à l'hôtel Darrieux
 A la suite d'un quiproquo,
 J'ai pensé à l'indifférent
 Monselet, auteur d'écrocs.

Et sous une tête de schémé — une tige — dessinée par Théophile Gautier, Alphonse Karr avait crayonné cette pensée: « Elle avait déjà la science du bien et du mal, qu'Adam était échorsé tel qu'il avait été pétri. Puis, quand il décida, lorsqu'il mangea sa moitié de pomme, lorsqu'à son tour il s'ingéra la science du bien et du mal, la femme avait un quart d'heure d'avance sur lui, et elle l'a toujours conservé. »

Il est à craindre que Fresnes, malgré tout son confort, n'ait jamais de si spirituelles pensées. Il est vrai que ce n'est point tout à fait le même genre de prisonniers.

À quelle époque exactement remonte la gravure sur bois et quelles en sont les origines? Jusqu'ici l'on en avait fait honneur à l'Allemagne et l'on s'accordait à considérer comme la pièce la plus ancienne un Saint-Christophe gravé en 1423 de l'autre côté du Rhin.

Mais, il y a deux ou trois ans, un imprimeur de Mâcon, M. Protat découvrit, près de Sennecey, dans les décombres d'une vieille maison, une vieille planche, ou plutôt les débris d'une vieille planche gravée, représentant la *Crucifixion*.

Cette pièce figura, même, en 1900, à la rétrospective de la gravure. Elle n'y fut point très remarquée, ou, du moins, personne ne s'avisa que cet humble fragment, qui tombait en poussière, pouvait renverser toutes les idées admises sur les origines de la gravure sur bois.

Mais, depuis lors, M. Henri Bouchot, le distingué conservateur des estampes à la Bibliothèque nationale l'a « épluchée » avec un soin tout particulier; et, de l'étude des personnages — un

Jo. 12718

